

HENRI-GEORGE PFLAUM

VIBIVS SENECA, DVX VEXILLATIONVM CLASSIS  
PRAETORIAE MISENATIVM ET RAVENNENSIVM

En 1955, le regretté Josef Keil publia dans l'« Anzeiger der Österreichischen Akademie der Wissenschaften », phil.-hist. Klasse, XCII (1955), pp. 163-65 une inscription d'Ephèse de l'époque de l'empereur Philippe l'Arabe. Ce texte fut repris tel quel par l'« Année Epigraphique », 1956 sous le n. 10; il a ensuite été commenté par M. R. Saxer dans la monographie qu'il a consacrée aux vexillations sous le titre: *Untersuchungen zu den Vexillationen des römischen Kaiserheeres von Augustus bis Diokletian*, Epigraphische Studien, I, 1967, p. 53, n. 97. Finalement M. l'le M. Bollini vient de la reproduire dans l'article qui lui a permis de compléter la carrière de *Vibius Seneca* grâce à un texte découvert dans la nécropole de *Classis*, sarcophage d'un affranchi de *Vibius Seneca* qui porte le titre de *u(ir) p(erfectissimus)*, *praef(ectus) cl(assis)*. Les « Studi Romagnoli », XVII (1966), où l'on trouve ce papier aux pages 229 à 233 contiennent également une étude du prof. G. Susini sur le *math[e(maticus)] tr(ierarchi)* de la flotte de Ravenne, où ce savant mentionne à la page 224 le commandant des detachements des flottes prétoriennes de Misène et de Ravenne. Nous voudrions tout d'abord reproduire le texte sans toutefois tenir compte des restitutions du premier éditeur:

....

Οὐβίβιον

Σενεκάων

4. τὸν κράτιστο

- χειλάρχον δουκ  
 κοόρτης δεκάτη  
 πραιτωρίας
8. Φ[ιλιππιανῆς]  
 οὐξηλλατιώνων  
 κλάσσης πραιτωρίας  
 Μεισηνατῶν καὶ
12. Ραβεννησίων  
 ἐκδικουόντος τοῦ  
 συνεδρίου  
 Τιβ. Κλ. Μοσχᾶ φιλοσεβ.
16. ἀδ φοῦ ἀσιάρχου

On constate sans peine que la pierre a été légèrement écornée du côté droit, où les lignes 4 à 6 ont été amputées d'une lettre. A la ligne 8, le surnom de la 10<sup>e</sup> cohorte prétorienne a sauf la lettre initiale Φ été martelée mais l'éditeur a reconnu les signes effacés; enfin deux lettres manquent à l'intérieur d' ἀδ[ελ]φοῦ. Il ne saurait d'autre part ne pas y avoir de doute sur la restitution de la fin des lignes 4 et 6, puisque les désinences de l'accusatif et du génitif demandent respectivement un N et un Σ, τὸν κράτιστο[ν], κοόρτης δεκάτη[ς]. Il nous reste la fin de la ligne 5, ou le premier éditeur a complété δουκ[.] en δουκ[η(νάριον)], suggestion à laquelle nous ne saurions nous rallier pour deux raisons.

En effet, si l'on accepte l'hypothèse de J. Keil, il en résulterait qu'un tribun de cohorte prétorienne aurait eu une solde de 200.000 sesterces par an, ce qui n'est attesté nulle part. Mais même si l'on admettait, eû égard à la date tardive, que tel serait le cas, il nous faudrait encore expliquer en quelle qualité *Vibius Seneca*, aurait commandé les détachements des deux flottes. On a, à la suite de J. Keil, voulu supposer que c'était en sa qualité de tribun de la 10<sup>e</sup> cohorte prétorienne (J. KEIL, l.c., p. 163; R. SAXER, l.c.), mais on se rend immédiatement compte des difficultés que suscite cette explication, puisqu'on est amené à discuter la question de savoir ce qu'est devenue la cohorte prétorienne pendant ce temps et que l'on se demande, si cette unité a fait partie ou non des détachements. On peut se débarrasser de toutes ces difficultés, si l'on substitue à la lettre H

de Keil la lettre A, qui nous donne le terme  $\delta\omicron\delta\kappa\alpha$ , *ducem*. C'est en effet le terme technique qui convient au chef d'une *vexillatio* importante, investi comme je l'ai expliqué dans mes *Procurateurs équestres*, 1950, pp. 127-29, d'un commandement extraordinaire et indépendant. On n'a d'ailleurs qu'à se rapporter à la liste que M. Saxer adressée aux pages 122 et 123 de son étude pour se convaincre que, lorsqu'ils agirent en cette qualité, les commandants de détachements portaient ce titre, alors que ceux qui ne jouissaient pas d'une telle commission devaient se contenter de l'appellation *praepositus vexillationis*. Le cas de *Vibius Seneca* constitue un  $\acute{\alpha}\pi\alpha\acute{\xi}$   $\lambda\epsilon\gamma\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\nu$ , qui disparaîtra grâce à la correction que nous nous permettons de proposer. Mais, va-t-on nous objecter, ce titre de *dux* n'est pas à sa place. Il aurait dû précéder  $\omicron\delta\eta\acute{\xi}\tau\iota\lambda\lambda\alpha\tau\iota\acute{\omega}\nu\omicron\nu$  à la ligne 9. Ce qui s'est passé, c'est que l'on a oublié de graver ce terme à la fin de la ligne 8 et que l'on a réparé cette erreur, comme on a pu, en insérant  $\delta\omicron\delta\kappa\alpha$  là où on trouvait un espace encore libre à la fin de la ligne 5. Le sarcophage récemment découvert à *Classis* nous apprend que l'expérience acquise durant ce commandement extraordinaire a incité plus tard le gouvernement impérial à confier le commandement de la flotte de Ravenne à *Vibius Seneca*, ancien *dux vexillationum classis praetoriae Misenatium et Ravennatium*.